



La santé est un droit



GRUPE
vyv

Le droit à la santé, un enjeu social



« En France, 11 millions de personnes vivent dans un désert sanitaire, plus d'un Français sur deux a renoncé à se soigner pour des raisons financières. C'est autant de pertes de chance de vivre en bonne santé. Nous devons faciliter l'accès aux soins, condition essentielle du droit à la santé. »

Stéphane Junique,
président du Groupe VYV

Crise du système de santé, difficulté croissante en termes d'accès aux soins, déserts médicaux, relocalisation de la production des médicaments, défiance vis-à-vis des vaccins..., autant de sujets qui font de la **santé une préoccupation centrale des Français**.

D'autant que la santé est aujourd'hui une problématique transverse. De la définition de l'OMS, qui ne résume pas la santé à l'absence de maladie ou de handicap, au concept plus récent de « One health » qui montre que la santé résulte de l'équilibre entre l'humain, l'environnement et le monde animal, **la santé est globale et dépasse de loin les seules questions de soins**.

La santé, c'est l'affaire de chacun : la santé mentale et physique de chaque individu est en partie déterminée par sa situation individuelle, son héritage génétique, ses conditions de vie et de travail, son environnement privé.

La santé est aussi l'affaire de tous : elle porte à ce titre une dimension sociétale. De fait, elle résulte des choix de société, de l'environnement culturel et naturel, de la façon dont on vit ensemble, dont sont organisés le système de santé et les solidarités.

L'alinéa 11 du Préambule de la Constitution de 1946 est sans ambiguïté : « La Nation garantit à tous (...) la protection de la santé ». **La santé est donc un droit !**

Plus de 7 Français sur 10 ont déjà renoncé à se soigner au moins une fois

Pour autant la réalité est tout autre. Selon une enquête Groupe VYV - Viavoice, réalisée en janvier 2023, **le renoncement aux soins est devenu un véritable phénomène de société**, touchant une grande partie de la population française. Certains publics apparaissent comme étant plus impactés encore, notamment les étudiants (49 % déclarent avoir renoncé à consulter un médecin généraliste) ou les personnes vivant en ruralité, compte tenu des délais d'attente trop longs.

Cette étude fait apparaître d'autres constats :

- L'opinion est fortement sensibilisée sur le sujet de l'accès aux soins : **82 % des Français observent des inégalités en la matière**, dont plus d'un sur deux observe même « beaucoup d'inégalités ».
- Dans les faits, **45 % des Français estiment qu'à l'endroit où ils habitent, il est difficile d'accéder aux soins dont ils ont besoin**. Ce constat se base notamment sur une expérience vécue, puisque **61 % affirment avoir dû renoncer à consulter un professionnel de santé dans les derniers mois ou années**.
- **Plus de 7 Français sur 10 ont déjà renoncé à se soigner au moins une fois**. Et plus d'un tiers des Français estiment qu'il est difficile d'avoir accès aux soins.

Les raisons de ce renoncement sont multiples :

- Les **délais d'attente trop longs** pour avoir un rendez-vous (51 %).
- **L'impossibilité de trouver un médecin le soir**, le week-end ou pendant les vacances (39 %).
- Le **refus des médecins de prendre de nouveaux patients** (38 %).
- **Le manque de moyens financiers** n'est, finalement, évoqué qu'en cinquième position.
- Or, ils sont une **grande majorité (67 %) à penser que ce renoncement aux soins a eu ou aurait pu entraîner des conséquences sur leur santé.**
- Il s'agit enfin d'une situation redoutée à l'avenir, vis-à-vis de laquelle les Français se révèlent pessimistes : 58 % pensent que ces difficultés seront de plus en plus importantes à l'avenir.

Ainsi, suivant son niveau de revenu, son diplôme, son âge, son genre, l'endroit où on habite, nous ne sommes pas tous égaux face à la maladie, et ce n'est pas acceptable ! **Si chacun a des besoins différents, cela ne doit pas se traduire par des inégalités de traitement et de prise en charge.**



**Retrouvez les résultats exhaustifs
de l'enquête Viaoice - Groupe VYV
« Les Français et le droit à la santé »**



« Mutualistes depuis toujours, nous nous battons pour la santé du plus grand nombre, en étant fidèles à nos valeurs d'humanisme, de solidarité, et d'universalité. »

Stéphane Junique,
président du Groupe VYV



« En réalisant ses nombreuses ambitions portées dans le cadre de son projet stratégique, le groupe agit concrètement pour rendre effectif le droit à la santé. »

Delphine Maisonneuve,
directrice générale
du Groupe VYV



« Coopération considération, innovation, doivent devenir les maîtres mots pour renouer avec les attentes et les besoins des Français. Notre groupe prend sa part, aux côtés des pouvoirs publics, à la réinvention de la santé. »

Stéphane Junique,
président du Groupe VYV

Pour le Groupe VYV, la santé est un droit

Le Groupe VYV refuse le recul de l'accès aux soins, la marchandisation de la santé et des données personnelles, la paupérisation de l'hôpital public et des établissements non lucratifs, les inégalités d'accès à la santé, le non-recours, les reports de soins et les retards de diagnostic, l'isolement social, les discriminations.

Le Groupe VYV fait de sa vision humaniste et mutualiste pour la santé, un engagement pour l'application réelle et effective du droit à la santé pour toutes et tous. Au sein du Groupe VYV, cela se traduit par la **défense d'un droit fondamental à la santé**, afin que celui-ci soit appliqué pour toutes et tous dans le respect d'une égale dignité.

Le Groupe VYV fait de l'effectivité du droit à la santé sa raison d'agir et le cœur de son engagement. **Ce droit engage la société comme il nous engage nous-même en tant que groupe de référence de santé et de protection sociale.** C'est pourquoi, au-delà des constats et des simples indignations, **nous mettons en œuvre de véritables solutions** afin que chacun, dans le respect d'une égale dignité, soit en mesure d'accéder à ce droit fondamental.

En affirmant un projet de performance solidaire, **le Groupe VYV porte une ambition qui l'oblige.** Cette ambition tient en un mot : l'action. À travers ses trois métiers (l'assurance, le soin et l'accompagnement, le logement), à travers son socle de valeurs mutualistes, il agit de façon positive sur les déterminants de santé, véritable clé de voûte du droit à la santé.

Cette capacité à articuler ses valeurs et ses expertises constitue, en soi, une singularité mais, plus que tout, un formidable levier d'action. **C'est là sa raison d'agir et sa vision d'une santé au cœur de la citoyenneté.**

Mais toute action, aussi déterminée soit-elle, n'a de sens que par sa capacité à entraîner. C'est pourquoi l'engagement actif des différentes entités du groupe, leur capacité à unir leurs forces et à valoriser leurs complémentarités, constitue la première réponse aux défis immenses qui impactent et menacent notre santé et dont nous ne mesurons qu'à peine les répercussions de long terme : vieillissement de la population, développement des maladies chroniques, pandémies, transformations du monde du travail, risques socio-écologiques, accroissement des inégalités...

En nouant des partenariats stratégiques avec d'autres acteurs, publics ou privés, le Groupe VYV travaille à la mise en mouvement de la société autour de ces enjeux fondamentaux.



500 millions

le Groupe VYV va investir plus de 500 millions d'euros dans les territoires pour faciliter l'accès aux soins

Investir 500 millions d'euros dans les territoires pour faciliter l'accès aux soins

Pour rendre effectif le droit à la santé, le Groupe VYV a choisi d'agir concrètement, au plus près des besoins et des attentes des Français. **Afin de développer et de garantir la qualité de l'offre de soins et d'accompagnement en proximité, le Groupe VYV va ainsi investir plus de 500 millions d'euros dans les territoires, d'ici fin 2025.**

Cet investissement va permettre de **rénover certaines structures existantes** mais également d'en **ouvrir de nouvelles** telles que des établissements de soins médicaux et de réadaptation (SMR), des Ehpad et des centres de soins... Il s'agit aussi de **développer de nouveaux services** pour aller toujours **plus loin dans la facilitation de l'accès aux soins.**

Ainsi, par exemple, cet investissement permettra **l'inauguration prochaine du nouveau parc d'accélérateurs de particules de radiothérapie** de la Clinique Mutualiste de l'Estuaire à Saint-Nazaire, établissement HGO et membre de VYV³. Cela confortera la clinique en tant que centre de référence anticancer de son territoire.

Cet investissement permettra également le développement de résidences *Ekip'âge* en Bretagne, des habitats intermédiaires pour personnes âgées autonomes, avec des tarifs modérés. Trois sont déjà construites et deux autres sont en projet pour 2025. Les autres entités régionales de VYV³ se positionnent, notamment avec le Groupe Arcade-VYV, pour le développement d'habitats intermédiaires ou d'habitats inclusifs en déclinaison des politiques publiques sur le virage domiciliaire.

L'Association innovation, santé et territoires (ASSIST) créée par la Caisse des Dépôts et le Groupe VYV en mars 2021, a pour mission **d'identifier et soutenir le déploiement de dispositifs innovants en faveur de l'accès à la santé dans les territoires.** Aujourd'hui, l'ASSIST lance un appel à projets dédié à **la prévention et la promotion pour la santé.** Centré sur les habitudes de vie et les comportements, cet appel à projets se concentre sur deux thématiques : adapter ses habitudes pour bien vieillir et bien bouger pour mieux vivre.

Agir pour renforcer la protection santé des jeunes

Face à la dégradation de l'état de santé des jeunes de plus de 18 ans et au recul de leur couverture complémentaire, **il faut agir pour renforcer leur protection santé.** Ainsi, en 2022, 46 % des jeunes déclarent rencontrer des difficultés à payer pour certains actes médicaux, soit 8 points de plus que l'année passée (Source : Observatoire de la Vie Etudiante).

Pour permettre une **continuité de couverture pour les jeunes sans emploi**, au-delà des étudiants, **les mutuelles du Groupe VYV appliquent la portabilité des droits à une complémentaire santé pour les jeunes de moins de 25 ans sans emploi** afin qu'ils soient automatiquement couverts par le contrat de leurs parents.

Agir pour la santé mentale

Le Groupe VYV a fait de la santé mentale l'une de ses priorités. Avant d'être un sujet d'actualité, notamment dans le cadre de la crise sanitaire, la santé mentale est depuis longtemps une préoccupation des entités du groupe.

Le Groupe VYV a d'ailleurs plusieurs établissements MGEN dédiés sur l'ensemble du territoire. Cela représente 12 établissements présents dans 6 régions, soit près de 1 000 places disponibles. Le groupe gère, d'autre part, une maison des usagers à Lille.

Le groupe est particulièrement impliqué dans la santé des jeunes avec par exemple le dispositif bordelais « Pass' Mirail » qui permet à des adolescents ou jeunes adultes de venir parler, de façon anonyme et gratuite, de leur santé mentale sans être dans un lieu marqué par la psychiatrie. C'est aussi une **réflexion plus large sur l'ouverture d'hôpital de jour dédié aux jeunes adultes** et à leur interrogation sur leur avenir et celui de la planète.

Le Groupe VYV est engagé dans l'innovation et participe entre autres, au **projet IMPACT2** qui accompagne des start-ups dans leur développement de produits et service au service de la santé mentale. Ce projet est porté par France BioTech.

Les mutuelles du Groupe VYV ont par ailleurs financé les remboursements de soins psychologiques sur la base de **30 millions d'euros annuels en 2021**.

Aujourd'hui, le groupe souhaite renforcer son impact sur le sujet, notamment auprès des employeurs. Ainsi, Harmonie Mutuelle a lancé fin 2022 une expérimentation d'accompagnement (auto-évaluation, contenus adaptés, accès à des coachs, psychologues...) au bien-être mental auprès d'un public de 400 salariés Harmonie Mutuelle testeurs volontaires.



30 millions d'euros annuels

Les mutuelles du Groupe VYV ont par ailleurs financé les remboursements de soins psychologiques sur la base de 30 millions d'euros annuels en 2021.



La santé est un droit

Notre combat : contribuer à le rendre effectif

Mutualistes depuis toujours, nous nous battons pour la santé du plus grand nombre en étant fidèles à nos valeurs d'humanisme, de solidarité et d'universalité. Unis pour défendre la santé, nous agissons collectivement pour faire face aux défis immenses qui l'affectent : risques socio-écologiques, pandémies, accroissement des inégalités, vieillissement de la population, transformations du monde du travail ou encore développement des maladies chroniques.

La santé, un enjeu individuel, social et collectif

Parce qu'il n'y a qu'une seule santé, qui résulte de l'équilibre entre l'humain, l'environnement et le monde animal, la santé est globale et dépasse de loin les seules questions de soins. **La santé, c'est l'affaire de chacun** : notre santé mentale et physique est en partie déterminée par notre situation individuelle, notre héritage génétique, nos conditions de vie et de travail, notre environnement privé. **La santé, c'est aussi l'affaire de tous** : elle résulte de nos choix de société, de notre environnement culturel et naturel, de la façon dont on vit ensemble, dont nous organisons notre système de santé et les solidarités.

Notre combat, c'est la santé !

Pour être au rendez-vous de ces nouveaux enjeux, nous avons **ensemble le pouvoir d'agir** au service d'une meilleure santé pour toutes et tous.

Chez VYV, premier groupe mutualiste de santé en France, nous mettons en œuvre des solutions concrètes au service de cette vision globale de la santé en agissant positivement sur :

- la faculté de chacun à être soigné, accompagné, à être acteur de sa santé et maître de ses choix ;
- l'espérance de vie en bonne santé afin que l'allongement de la durée de vie soit un progrès humain ;
- l'environnement et les modes de vie quotidiens qui sont des déterminants essentiels de notre état de santé : l'alimentation, l'activité physique, le logement, l'environnement de travail, la qualité des liens humains et sociaux ;
- les risques de la vie, non seulement en protégeant quand la maladie ou un accident survient, mais aussi en prévenant ces risques et en réunissant les conditions d'une vie décente. Car comment prendre soin de sa santé si on ne peut pas vivre dignement ?

- la confiance, en contribuant à garantir à toutes et tous un accès aux soins de qualité, qu'il s'agisse des dispositifs médicaux, des médicaments ou de la protection de ses données personnelles.

> CONVICTION 1 : AGIR SUR TOUS LES DÉTERMINANTS DE SANTÉ

C'est agir sur les trois fronts de la santé : l'individu, la société et l'environnement. C'est agir en prévention, avant que la maladie ou un accident de vie ne survienne. C'est rendre accessibles les soins médicaux de qualité à tous et les services d'accompagnement associés.

Aujourd'hui, il y a urgence à agir !

Le droit à la protection de la santé de tous est un droit constitutionnel (alinéa 11 du Préambule de la Constitution de 1946) et, à ce titre, il est opposable.

Pourtant, suivant notre niveau de revenu, notre diplôme, notre âge, notre genre, l'endroit où nous habitons, **nous ne sommes pas tous égaux face à la maladie et ce n'est pas acceptable !** Si nous n'avons pas tous les mêmes besoins, cela ne doit pas se traduire par des inégalités de traitement et de prise en charge.

C'est pourquoi le Groupe VYV fait de son combat pour la santé un combat pour l'application réelle et effective du **droit à la santé pour toutes et tous**.

Nous disons NON au recul de l'accès aux soins, non à la marchandisation de la santé et des données personnelles, non à la paupérisation de l'hôpital public et des établissements non lucratifs, non aux inégalités d'accès à la santé, non au non-recours, aux reports de soins et aux retards de diagnostic, non à l'isolement social, non aux discriminations.

NOTRE MANIFESTE

Notre combat, au sein du Groupe VYV, c'est la défense d'un droit fondamental à la santé afin que celui-ci soit appliqué pour toutes et tous dans le respect d'une égale dignité.

C'est pourquoi, tant au niveau local que national :

1. Nous offrons des solutions d'assurance complémentaire santé accessibles et innovantes qui démocratisent l'accès aux nouvelles techniques et pratiques médicales et nous construisons des réseaux de soins permettant de **limiter au maximum les restes à charge**.

2. Nous agissons au quotidien pour **une offre de soins de santé et d'accompagnement de qualité**, au plus près de chaque territoire et à des tarifs maîtrisés dans chacun de nos établissements de santé, partout sur le territoire hexagonal.

3. Nous plaçons et nous agissons pour **la valorisation des métiers du soin et de l'accompagnement**. Nous ne nous résignons pas à la perte d'attractivité de ces métiers dont notre société doit mieux reconnaître la contribution.

4. Nous apportons soutien à nos adhérents-aidants qui accompagnent un proche malade ou dépendant, grâce à nos **offres d'assistance et de services**.

5. Nous donnons des clés aux 10 millions de personnes que nous protégeons, afin qu'elles soient actrices de leur santé, grâce à notre **politique de prévention et d'éducation à la santé**.

6. Nous construisons des solutions à destination des 70 000 entreprises clientes et employeurs du secteur public pour **la santé et la qualité de vie au travail de leurs salariés et de leurs agents**.

7. Nous sommes présents près de nos adhérents, dans les **moments de vie heureux** telle une naissance, **comme les plus difficiles** pour accompagner, dans la dignité, la fin de vie des malades et des personnes âgées.

8. Nous proposons des **dispositifs de prévoyance** qui permettent de mutualiser le risque face aux aléas des parcours de vie, et des solutions afin que nos adhérents et clients, quels que soient leurs revenus, puissent **préparer et vivre pleinement leur retraite**.

9. Nous sommes engagés pour défendre le droit à la santé des femmes, ainsi qu'à **lutter contre toutes les discriminations** sociales ou liées aux origines, à l'orientation sexuelle, au handicap, dans l'accès aux soins. Nous considérons le droit à la santé comme un élément constitutif de la citoyenneté.

10. Nous investissons pour **soutenir et développer des innovations**, telle l'e-santé, tout en veillant à garantir son utilisation pour toutes et tous dans un cadre éthique.

11. Nous investissons et soutenons, dans une perspective de **souveraineté sanitaire**, les producteurs de biens et produits médicaux présents sur le territoire français afin de lutter contre les pénuries et de sécuriser l'accès de nos concitoyens aux produits, dispositifs et innovations qui garantissent leur santé.

12. Nous développons des **logements sociaux, labellisés santé**, c'est-à-dire construits, conçus et gérés pour vivre dans un environnement physique et serviciel promoteur de santé.

13. Nous considérons l'environnement comme un déterminant essentiel de santé. Nous agissons pour une **transition écologique juste** visant à préserver la santé humaine, animale et végétale.

14. Nous plaçons la santé au cœur des enjeux de **citoyenneté**. Nous promouvons la démocratie en santé en rendant nos adhérents et patients acteurs de leur santé, en permettant l'engagement des citoyens pour la santé et les solidarités ainsi qu'en organisant des débats qui font progresser le droit à la santé sur des thématiques telles que la fin de vie ou la protection des données personnelles.

> CONVICTION 2: AGIR POUR LE DROIT À LA SANTÉ POUR TOUTES ET TOUS

Le Groupe VYV offre des solutions concrètes pour contribuer à rendre effectif le droit à la santé à travers une protection sociale de haut niveau, l'accès aux soins, le logement, l'accompagnement, le bien vieillir, le mieux-vivre son handicap, l'aide ou encore la parentalité, partout et pour tous en France.

Ce combat, nous le menons avec d'autres !

Afin de **poursuivre et amplifier la dynamique des partenariats et des alliances engagés par le Groupe VYV**, nous nous unissons à tous les acteurs de la santé et de la solidarité, tous les partenaires de l'économie sociale et solidaire, les associations, les coopératives, les entreprises, les employeurs publics, les partenaires sociaux, les collectivités territoriales, les acteurs publics et institutionnels, qui partagent avec nous cette même vision de la santé pour **défendre la mise en application effective du droit à la santé**.

> CONVICTION 3: AGIR COLLECTIVEMENT

Citoyens, pouvoirs publics, entreprises, employeurs publics, partenaires de l'économie sociale et solidaire, associations, ensemble nous avons le pouvoir d'améliorer la vie et la santé des Français. Nos contributions sont complémentaires, la nôtre s'inscrit dans la mise en œuvre de solutions grâce à nos métiers.

Ces trois convictions inspirent au quotidien nos décisions, nos investissements et nos actions en fédérant tous les acteurs, salariés, bénévoles, élus et partenaires, autour des trois métiers du Groupe VYV : assurance et retraite, soins et accompagnement, logement.

LA SANTÉ EST UN DROIT. SALARIÉS, MILITANTS MUTUALISTES, BÉNÉVOLES, AU SEIN DU GROUPE VYV, NOUS NOUS BATTONS POUR LE METTRE EN ŒUVRE.



— SANTÉ ASSURANCES & RETRAITE - SOINS & ACCOMPAGNEMENT - LOGEMENT —

GRUPE
vyv

Pour une santé
accessible à tous